Analyse

Intérêt apporté au sujet du secret bancaire

De manière générale et excluant l'année 1984 de l'initiative populaire au même sujet, le secret bancaire n'est pas un sujet très important dans le corpus financier des deux journaux. Le souscorpus "secret bancaire" ne constitue que 5% des articles du corpus financier. Il est remarquable que dans le sous-corpus la proportion d'articles qui proviennent d'agences de presse et de dix pour-cent plus élevé que dans le corpus financier (29% pour "secret bancaire", 18% pour financier). Cela montre que le sujet a moins d'importance pour les rédactions, elles utilisent souvent des dépêches pour parler du sujet.

Si nous voulons regarder de plus près l'origine de cet intérêt, nous sommes amenés à comparer la fraction de dépêches venant de l'étranger à ceux de l'Agence télégraphique suisse (ATS). La figure 1 montre comment cette fraction évolue dans le sous-corpus avec le temps. Nous trouvons deux périodes où les dépêches étrangères ont une certaine présence : 1972 – 1977 et 1986 – 1992.

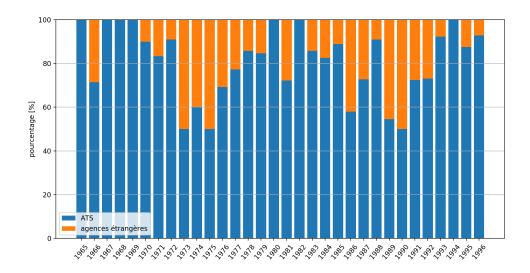


FIGURE 1 – Distribution relative des articles d'agences de presse étrangères pour "secret bancaire".

La presse française a des peaks à : -1972 - 77 bcp de noise, mais quand même : - investigations françaises - traité americo-suisse - critique de l'algérie

- -1986 92:
 - on voit les scandales
- extrait 900 auteurs
 - les plus actifs : dans le monde financier ou la politique libérale
 - après ~1970 : auteurs actifs dans les deux journaux (aussi avant 1991)

La presse française (AFP) ne traite pas tellement l'initiative mais les suisses oui.

Les auteurs traitent surtout l'initiative, ils sont dans des milieux financiers.

Comparaison des deux journaux

(surtout portée sur la langue -> Romain)